



PREFET DU TARN

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION CSS SEPIPROD

**Vendredi 21 novembre 2014 à 10 heures, à la sous-préfecture de Castres.**

### **Présidence assurée par :**

M. Jean-Yves CHIARO, sous-préfet de Castres,

### **Présents :**

Jérôme VILLENEUVE, Directeur SEPIPROD

Eric FERRERO, Directeur Maîtrise des Risques Groupe

Nicolas DEIXONNE, Responsable Environnement SEPIPROD

Olivier DUVAL, SEPPIC

Jean ALENDA, Association des riverains Lacaze-Basse

Émilie KERNINON, Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet

Elsa VERGNES et Lhassan SABRI, DREAL

Commandant Jean-Marie BEAU, SDIS 81, (GRIS – SPOP)

Capitaine Nicolas MORLANS, SDIS 81, (GTSU) CSP Castres

Denis PLATET, Préfecture SIDPC

Frédéric SACKMANN, Direction Départementale des Territoires

Delphine BOSCH et Sandrine REBELO, Bureau du Développement Territorial sous-préfecture

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion CSS du 4 décembre 2013
- 2) Bilan des activités de la société SEPIPROD – Bilan de l'inspection des installations classées
- 3) Post-PPRT
- 4) REX exo PPI 2014

1) Approbation du compte rendu de la réunion CSS du 4 décembre 2013

Approbation du compte rendu en l'état.

2) Bilan des activités de la société SEPIPROD – Bilan de l'inspection des installations classées

- Leader mondial : vaccins huileux pour une application vétérinaire (lutte contre la fièvre aphteuse, la maladie de la langue bleue, la grippe aviaire, la maladie de Newcastle). Certifié ISO 9000 et 14000.
- Inauguration de l'atelier Pharmacie GM2 : lancement le 16 octobre 2014 de produits conditionnés en poche stérile pour l'exportation.
- Activité estimée à fin décembre 2014 : + 4,4 %. Effectifs : 310 CDI, taux d'intérim élevé.
- Test : déshydratation des boues. Réduction de moitié des déchets.
- Investissement 2014 : 2,2 M€ dont 900 000 € en sécurité. Remplacement de réacteurs.
- Inspection d'Air liquide.
- Formation : formation du personnel à l'utilisation des extincteurs. 50 pompiers sur le site avec un exercice mensuel. Un exercice sur feu réel par an.

***Bilan de l'inspection des installations classées***

- Inspection du 15 avril (sur capteurs, stockage d'oxyde d'éthylène et vieillissement des stockages). Prochaine inspection, le 9 décembre (risques chroniques). Aucune plainte ou incident enregistré.
- Légionelles : Dépassement ponctuel et maîtrisé rapidement du seuil de 1000 UFC/l dans Atelier T et B. Traitement de choc réalisé.
- Niveaux sonores : Étude acoustique. Dépassement de deux points d'émergence la nuit à cause des moteurs des ventilateurs. Audit réalisé par Sepiprod sur les ventilateurs du toit.
- Arrêté préfectoral complémentaire du 21/08/2014 : renouvellement des garanties financières Seveso (1 644 737 €). Mise en place de garanties financières de cessation d'activité (99 771 €).
- Occupation des locaux Pierre Fabre : pas d'activité ICPE dans ce bâtiment en location.
- Instruction : révision quinquennale de l'étude de dangers remise par Sepiprod. Clôture fin d'été 2015.

Mme VERGNES demande si la société a eu des difficultés à se conformer au PPRT, lors de la location du bâtiment Pierre Fabre.

M. DEIXONNE répond qu'ils y ont installé des bureaux et un lieu de stockage. Seuls les vitrages ont été changés.

M. CHIARO précise que le PPRT est un document de police administrative. Il doit être respecté pour la sécurité de tous. Concernant le développement d'activités autour du site,

notamment l'organisation de manifestation par une association locataire d'un des bâtiments voisins de Sepiprod, il rappelle l'objectif d'interdire les rassemblements de personnes et de reprendre le contrôle. Suite à l'instauration du droit de préemption par la collectivité, des rachats de bâtiments sont en cours, certains baux ont ainsi pu être rompus. M. DEIXONNE rappelle à cet effet son engagement de racheter ensuite à la collectivité de tels bâtiments en vue de sécuriser l'environnement de l'usine.

### 3) REX exo PPI 2014

#### ***Retour d'expérience de l'exercice cadre PPI SEPIPROD du 1<sup>er</sup> août***

Fuite d'oxyde d'éthylène puis incendie. Procédure d'évacuation, de confinement et de dénombrement du personnel. Activation de la sirène. Aucune difficulté n'est signalée dans la chaîne d'alerte. Activation du COD à la préfecture et du PCO au CM 15.

- Question du positionnement du PCO : travaux (accès, moyens informatiques et de communication), personnel d'astreinte. Point d'amélioration : échanges d'informations entre PCO et COD.
- Question de l'information du public et des médias : cellule communication de crise importante.

M. CHIARO demande qu'une réflexion soit ouverte sur l'installation du PCO. Il préconise son installation à la sous-préfecture et non près de l'usine, car la liaison en temps réel avec la préfecture et les ministères est essentielle.

M. VILLENEUVE informe que la communication se fait par talkie-walkie, car les réseaux téléphoniques sont saturés en temps de crise. C'est pourquoi le PCO ne peut être positionné trop loin tandis que M. BEAU précise que SDIS et exploitant ont besoin d'être à la fois au PCO et sur le terrain, et qu'une trop grande distance entre ces lieux entraînerait des difficultés de coordination. Mme VERGNES précise que sur d'autres PPI, deux PCO sont identifiés.

M. PLATET et M. BEAU suggèrent d'expérimenter un exercice cadre avec le PCO installé à la sous-préfecture.

M. CHIARO ajoute par ailleurs qu'une très forte communication est essentielle pour que la population ne s'affole pas ou faire passer des messages d'« évacuation ».

M. PLATET précise que des fiches du PPI sont réactualisées ainsi que la liste des acteurs du plan.

### 4) Post-PPRT

Mme Vergnes et Mme Kerninon présentent l'avancement des actions mises en œuvre depuis la dernière CSS en vue d'accompagner les riverains dans l'accès aux travaux de renforcement de leurs menuiseries, prescrits par le PPRT.

- PPRT : approuvé le 6 septembre 2013 ; échéance de réalisation des travaux : 6 septembre 2018.

- Accompagnement des riverains pour réaliser les travaux : Cabinet Urbanis retenu par la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet pour la réalisation des diagnostics des maisons et le relais de la démarche PPRT auprès des riverains.
- Financement : diagnostics pris en charge par SEPIPROD et la CACM dans la mesure où les riverains adhèrent au programme qui sera limité dans le temps. L'intervention d'Urbanis auprès des riverains sera concentrée sur quelques journées d'ici la fin de l'année.
- Objectif : réaliser diagnostics et travaux groupés dans les délais impartis.
- Difficultés : réaliser tous les diagnostics avant la fin de l'année chez les particuliers. Le sous-Préfet et la CACM demandent le concours de l'association pour contacter les riverains. Information des riverains par voie de courrier prévue a minima.

Le sous-préfet



Jean-Yves CHIARO